

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

Thème1 : VALORISATION DES BIENS IMPORTES OU ACQUIS A TITRE HUMANITAIRE

Chef de Division du commerce extérieur

KAZU FABIEN

Avant de vous entretenir sur notre expérience en la matière, permettez-moi de remercier la Division de Statistique des Nations-Unies, à travers Monsieur Matthias REISTER , l'occasion qu'elle nous offre pour vous exposer en quelques lignes notre démarche du mode de valorisation des biens importés à titre humanitaire pour 'améliorer' la qualité de nos données Statistiques.

Cet exposé s'articule autour de trois points suivants :

- 1) Contexte
- 2) Nature des biens reçus à titre humanitaire
- 3) Mécanisme de valorisation de biens

1. Contexte

La République Démocratique du Congo, pays post conflit, a connu pendant plus d'une décennie, une situation de mobilité d'une partie de sa population. La cause principale de ce mouvement migratoire est l'état de guerre et d'insécurité créé par des groupes armés installés au Pays. Cette situation a eu pour conséquences :

- ✓ La baisse de l'activité agricole avec tous ses corollaires,
- ✓ La résurgence des maladies endémiques et la détérioration de la santé des personnes vulnérables ;

- ✓ L'importation en grande quantité des biens et services à titre humanitaire par des organismes internationaux, tel que le Programme alimentaire mondial « PAM, UNICEF, et d'autres partenaires.

Cependant, le mouvement de ces biens pour la plupart n'a pas fait l'objet d'enregistrement par les offices chargés au pays, conformément aux prescrits des recommandations.

Parfois dans les relevés douaniers, les quantités sont signalées, mais les valeurs souvent omises. Mais pour les besoins de la comptabilité nationale, il nous arrive de fois de leurs attribuer des valeurs statistiques en se référant à un même bien qui a une valeur dans les relevés douaniers pour nous permettre d'évaluer le niveau réel des importations au cours d'une année.

2 Nature des biens reçus à titre humanitaire

La liste des biens reçus pour assistance humanitaire n'est pas exhaustive, mais les plus en vue sont :

- Riz,
- Farines de maïs
- Graisses et huiles végétales,
- Produits alimentaires (biscuits, , pâtes alimentaires,....)
- Eaux minérales et Gazeuse
- Sel iodé,
- Produits pharmaceutiques et chimiques,
- Textiles

3. Mécanismes de Valorisation

L'établissement de la valeur statistique d'une marchandise en l'absence d'une valeur douanière, il est recommandé au statisticien dans le manuel des statisticiens en son paragraphe 195 dans son chapitre 8 sur *la valeur statistique des marchandises*, d'estimer la valeur statistique tout en respectant les principes. En ce qui nous concerne, nous calculons d'abord le prix moyen de l'article à l'importation lorsque la quantité et la valeur sont indiquées. En suite nous appliquons ce prix moyen calculé à la quantité déclarée pour déterminer la valeur des biens acquis à titre humanitaire. Dans le cas contraire nous nous référons à la valeur transactionnelle d'un bien semblable ou identique pour calculer la valeur du bien admis dans le cadre de programme d'aide humanitaire.

MERCI de votre attention

Thème 2. PROBLEMATIQUE DES PRODUITS REEXPORTES PAR LA RDC

Chef de Division du commerce extérieur

KAZU FABIEN

Introduction

Il n'est point douté que, les exportations et les importations sont les deux piliers du commerce International.

Elles ont un impact positif sur la vie économique de la Nation car l'une constitue une des ressources capitale pour une croissance économique, tandis que l'autre est un emploi indispensable pour le renforcement de la production nationale.

Problématique.

Le terme « réexportés » veut dire *produits importés et exportés en leur état sans avoir subi une modification quelconque ou une petite transformation dans le Pays.*

Les statistiques des exportations élaborées par le service de douane, comprennent pour la plupart des biens nationaux et des biens provenant des importations des autres pays partenaires. Cette prise en compte des biens d'origine étrangère dont on n'a porté aucune modification dans sa forme, fausse considérablement la balance commerciale de notre pays.

En effet, les exportations nationales comprennent les produits agricoles miniers et les produits industriels de fabrication nationale. Par contre les produits tels que les matériels de transport, les « machines- outils », les matériels électriques et les autres biens d'équipements importés devraient être séparés des

exportations. Mais notre service de douane les considère tous comme des exportations réalisées par le Pays.

Conséquences.

Cette façon de compiler les données statistiques préjudicie le pays sur les points suivant :

1. Priver au pays les entrées des capitaux nouveaux en faisant croire que la RDC est productrice des biens réexportés.
2. Il ya gonflement de notre Balance Commerciale.

MERCI de votre attention